



## Suivi PopReptiles :

Document SHF élaboré avec les partenaires suivants :  
CNRS, EPHE, ONF, MNHN Vigie-Nature

### Objectifs généraux:

Etablir un suivi qui permette d'évaluer « l'état de santé » des populations de reptiles dans les milieux naturels gérés et non gérés. Ce protocole doit permettre aux gestionnaires de suivre l'évolution des populations à une échelle locale et tester l'effet des pratiques de gestion sur les populations.

Ce protocole est principalement orienté pour les squamates (lézards et serpents). Certaines espèces font déjà l'objet de méthodologies spécifiques (Lézards ocellé, Vipère d'Orsini). Les **trois annexes** sont en cours d'élaboration. Elles seront fournies plus tard (milieu printemps). La phase de test peut être cependant lancée avec les informations disponibles dans ce document. La **fiche de terrain type** sera fournie très prochainement (début avril).

Note : nous suggérons l'usage combiné des « plaques refuges » et des prospections « à vue ». Cependant les prospections uniquement à vue peuvent cependant apporter des informations notamment pour les espèces qui s'exposent facilement. S'il n'est pas possible de réaliser des relevés sous plaque (indisponibilité de matériel ou impossibilité à poser sur le site), contacter le coordinateur régional de la SHF pour le signaler. Enfin, les plaques ne sont pas forcément efficaces partout, notamment dans les milieux secs méditerranéens où les cachettes sont nombreuses. Ces milieux peuvent néanmoins être équipés pour quantifier l'efficacité des plaques.

### Qui participe ?

Ce programme s'adresse en particulier aux naturalistes et aux gestionnaires opérant en France métropolitaine, à titre individuel, associatif ou professionnel. Les reptiles sont des animaux discrets avec des problèmes de détectabilité. Il sera nécessaire que les observateurs soient initiés à la reconnaissance des différentes espèces et leur observation sur le terrain.

### Méthode de relevé :

Définir tout d'abord un transect échantillon de 150 m au sein d'une zone homogène. Deux méthodes complémentaires de relevés sont proposées :

#### a) Relevés sous plaques :

Positionner une plaque tous les 50 m environ sur le transect (4 plaques par transect). Utiliser le « tapis de carrière » en caoutchouc (bande textile transporteuse de granulats). Epaisseur recommandée de 8-10 mm. Ce matériau peut être récupéré gratuitement (changement de bande dans les carrières, cimenteries) et est facile à découper et transporter. La taille sera de l'ordre de 80 sur 80 cm (surface 0,64 m<sup>2</sup>). Idéalement, la plaque est positionnée en zone de bordure afin de bénéficier d'une exposition directe et d'un contact avec la végétation plus épaisse. Poser la plaque sur le sol avec une ou deux branches (diamètre 2cm environ) disposées en croix sous la plaque afin d'aménager un espace entre le sol et la plaque (à défaut utiliser des cailloux).



b) Relevés à vue :

Parcourir le transect à allure réduite (10-15 minutes par transect). Le temps du parcours sera noté, ainsi que la localisation des observations (en lisière, au sol au niveau des buissons).

Chaque observateur utilisant la méthode des plaques est invité à réaliser également les transects à vue selon la méthodologie suivante :

- visite « **aller** » dédiée aux observations à vue,
- visite « **retour** » dédiée aux observations sous plaques.

Note: les « extrémités » du transect ne doivent pas correspondre à des changements de milieux (le noter le cas échéant). Les sections « à vue » en début (avant la première plaque) et fin (après la dernière plaque) sont optionnelles (voir fiche de terrain). Elles peuvent être ajustées (présence et longueur) à l'étude mais devront être répétées dans l'ensemble des transects suivis pour une étude donnée

Le placement des plaques impose une discussion préalable avec les propriétaires et une évaluation des possibles problèmes d'interaction avec le public (relevés intempestifs, risques de morsures, prélèvements volontaires). Contacter le coordinateur régional de la SHF pour tout complément.

**Espèces observées :**

Certaines espèces sont particulièrement détectables à vue et d'autres très discrètes sous abris. Les deux méthodes sont donc très complémentaires. Une typologie des espèces et de leur comportement sera fournie (**annexe I** «Espèces »).

**Informations récoltées :**

Une fiche de relevé standardisé sera proposée.

Toutes les observations sous plaque ou à vue devront être différenciées. Les observations sous plaque pourront être accompagnées d'une photo. Pour les espèces dont le dimorphisme sexuel et/ou l'âge est marqué, noter le sexe et/ou la classe d'âge (juvénile, sub-adulte, adulte).

**Répétition des relevés dans le temps :**

Réaliser un nombre homogène de visites par transect pendant les deux mois optimaux pour l'activité de reproduction (entre mars et juin, à définir au niveau de chaque région). Un minimum de 4 visites par transect est recommandé (6 si possible) pendant les deux mois de l'étude).

**Choix des sites :**

Identifier des aires de suivi (site de gestion, espace naturel, bois, zone de compétence, *etc*) et différents types d'habitat dans chaque aire de suivi (**annexe II** « Typologie des habitats »). Positionner dans chaque habitat des transects en ligne de 150 m de long, si possible bien homogènes (distance, structure du milieu) et séparés dans l'espace (minimum 100 m) pour être considérés comme indépendants.



Pour des raisons statistiques il faut un minimum de 3 transects par type d'habitat. Les observateurs devront donc choisir le nombre d'habitats suivis et le nombre de transect dans chaque habitat en fonction de leurs moyens pour réaliser le suivi. D'une manière générale, il vaut mieux privilégier le nombre de répliques dans chaque type d'habitat ( $\geq 3$ ) que de multiplier les types d'habitats suivis.

1) Milieu de type « écotone » : (lisières, bords de chemins, canaux) : ces milieux d'interface sont **attractifs et facilitent les observations**. Les transects en bordure avec une orientation moyenne au Sud ou Sud-Est sont à privilégier.

2) Milieu de type « ouvert » : (pelouses, landes, tourbières, boisements) : ces milieux sont **plus complexes et les observations généralement plus difficiles**. Les parcours ne sont pas nécessairement linéaires. Ils sont positionnés de façon aléatoire dans le milieu si possible le long de microhabitats favorables, placettes d'insolation.

#### **Description du site :**

Une typologie des lisières (type 1) et des milieux (type 2) sera fournie dans l'annexe II.

#### **Conditions météorologiques :**

Les conditions météorologiques exercent une influence majeure sur l'activité et donc la détectabilité des reptiles. Les relevés devront dans la mesure du possible être réalisés dans des conditions météorologiques « optimales ». La nébulosité, la température à 1,5 m et au niveau du sol, ainsi que la force du vent seront à noter (cf fiche de suivi).

Il est recommandé de sortir par temps variable (alternance éclaircies et passages nuageux) ou chaud et couvert. Éviter les temps trop chaud & ensoleillés, les jours froids et pluvieux ou les jours de grand vent. Les heures de relevés **ne sont pas fixes** mais à adapter selon les conditions météorologiques.

Par exemple : par temps couvert et chaud, l'ensemble de la journée peut être favorable.

Par temps ensoleillé, viser les premières heures de la journée lorsque les températures montent. Commencer alors vers 8-10 heures du matin et pendant la matinée.

Le site météociel (<http://www.meteociel.fr/previsions/29453/niort.htm>) permet d'anticiper efficacement les prospections (3 jours, 7 jours) et caller les périodes de sortie. Ces informations seront développées dans l'**annexe III** « Méthodes et conditions de prospections ».



**Contacts :**

SHF :

Maud Berroneau ; SHF [maud.berroneau\(at\)lashf.fr](mailto:maud.berroneau@lashf.fr)

Olivier Lourdais, CEBC-CNRS; Villiers en Bois. [lourdais\(at\)cebc.cnrs.fr](mailto:lourdais@cebc.cnrs.fr)

Jean-Pierre Vacher, BUFO ; Strasbourg. [jpvacher\(at\)gmail.com](mailto:jpvacher@gmail.com)

MNHN :

Anne-Laure Gourmand, Unité de Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations, MNHN, 55 rue Buffon, 75005 Paris ; [gourmand\(at\)mnhn.fr](mailto:gourmand@mnhn.fr)

**Documents à venir :**

Pour fin-mars :

Fiche de suivi « type »

Pour avril-mai :

Annexe I : «Espèces »

Annexe II : « Typologie des habitats »

Annexe III : « Méthodes et conditions de prospections »